

LE CHATEAU DES DUCS DE BRETAGNE A NANTES ET SES MUSÉES: RESTAURATIONS ET ACQUISITIONS

Dans l'esprit de la plupart des visiteurs, le château des ducs de Bretagne, à Nantes, est avant tout celui de François II et de sa fille la reine Anne, ses deux principaux constructeurs.

Malheureusement ce témoin si riche de notre histoire, après avoir été palais ducal puis logis de plaisance royal, a subi les outrages de deux siècles et demi de garnison.

Deux cent soixante ans très exactement (de 1661 à 1921) pendant lesquels sa cour, transformée en parc à boulets, se couvre de bâtiments fonctionnels, ses façades et ses courtines se hérissent de hangars et d'ateliers-verrues, ses loggias s'aveuglent pour devenir cellules disciplinaires. Une partie du Grand Gouvernement brûle en 1670, toute une aile se volatilise dans l'exploitation de la tour des Espagnols (25 mai 1800) et partout les planchers s'effondrent gorgés d'humidité, par manque d'entretien (1).

C'est cette « ruine » somptueuse que la ville de Nantes va acquérir le 10 décembre 1910 contre 320.000 F et l'abandon du couvent de la Visitation converti en caserne. Mais les négociations entravées par la première guerre mondiale traînent en longueur : le 15 novembre 1915, le représentant du Ministre de la Guerre remet solennellement l'ancien « Château des Ducs de Bretagne » entre les mains du maire de Nantes, Paul Bellamy. En réalité, cette cession ne comprend encore que le Grand Gouvernement, le Grand Logis, les douves et une partie de la cour. Il

(1) Ce genre d'accident était d'ailleurs fréquent au château de Nantes. Bien avant la chute du plancher qui provoqua l'explosion de mai 1800, Gérard Mellier le note déjà dans sa correspondance à monsieur de Menou (arch. mun. Nantes, I I 41, lettre du 17 juin 1722) : *Vous avez été informé du fâcheux accident arrivé au château par la chute de deux planches qui ont écrasé plusieurs personnes. Il serait à souhaiter que le conseil donnasse des fonds suffisants à l'ingénieur préposé pour les ouvrages du château afin de prévenir pareils événements.*



Fenêtres du Grand Logis ayant subi les dégradations causées par l'armée et le temps.
(Cliché Daniel Samson. Musées du Château des Ducs de Bretagne. Ville de Nantes).



faudra attendre 1920 pour obtenir la restitution des salles d'armes et des magasins d'artillerie et 1921 pour que la ville entre en possession de la totalité du château. Soit onze ans après la convention d'achat.

Onze ans supplémentaires de sévices pour le château dont les archives municipales de Nantes gardent l'écho des plaintes sur «l'état des toitures» qui auraient dû être réparées par le Génie car «*par suite de l'inexécution de ces travaux, certains bâtiments, surtout le Grand Logis, sont exposés à des dégradations irrémédiables et les sculptures, seuls vestiges de beauté, sont appelés à disparaître complètement.*» (2).

Le transfert, tant espéré, des soldats hors du château, lui porte en même temps le coup de grâce. «*Je me permets d'appeler votre attention sur la façon dont s'opère le déménagement des différents services militaires installés dans le château, écrit l'adjoint délégué Gouillard. Il m'est signalé que le mobilier est déménagé par les fenêtres en descendant au moyen de cordages glissant directement sur les appuis de fenêtre en pierre tendre et y formant ainsi de profondes encoches...*» (3).

Pourtant, durant les deux premiers tiers du XX^e siècle, la priorité ne sera pas donnée à la restauration des bâtiments mais à la nouvelle fonction de cette forteresse convertie en Musée dès 1922 par Joseph Stany Gauthier, son conservateur. Jusqu'en 1969, il le demeura «*lui donnant son orientation et constituant de remarquables collections tout particulièrement dans le domaine des arts et traditions populaires de Bretagne (Cornouaille, Vannetais et Pays Nantais).*»

Les restaurations.

Ce n'est qu'à partir des années soixante, nous dit Daniel Samson, son conservateur actuel que l'aide conjugée de la ville de Nantes, de l'Etat et du département de Loire-Atlantique (pour les travaux Monuments Historiques) permit de réaliser des travaux de grande envergure dont on peut espérer voir l'achèvement au début des années 1990» (4).

Mais cette restauration systématique des bâtiments a commencé nécessairement par entraîner la fermeture de nombreuses salles d'exposition tant dans le Grand Logis que dans le Grand Gouvernement.

(2) Arch. mun. Nantes, M1, carton 15 B dossier XIV.

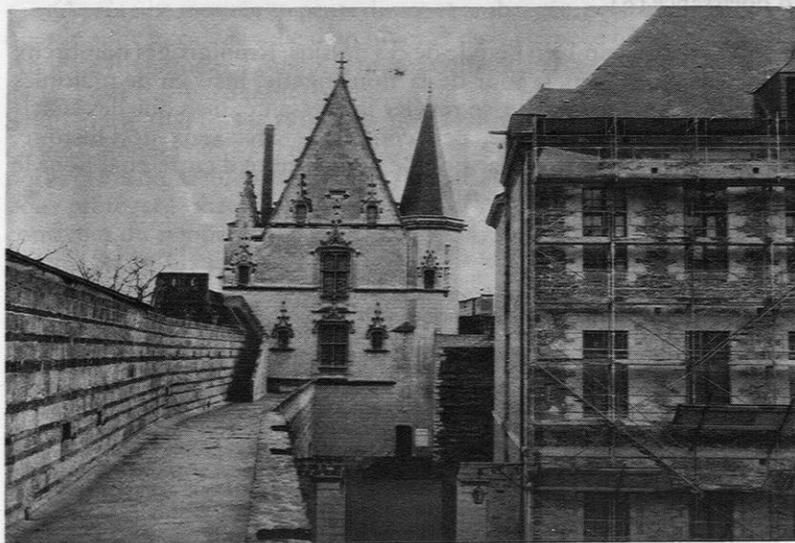
(3) Lettre du 24 avril 1920 (même sources que 2).

(4) et (5) Daniel Samson. Avant-propos du catalogue *Faïences et Poteries de Nantes et sa région*, musée du château des ducs de Bretagne, Nantes, 1982.

Nous abordons actuellement le temps des réouvertures avec en novembre 1973 l'inauguration de la tour du Fer à cheval réservée aux expositions temporaires, en 1976 la réouverture au public du musée des Salorges et, enfin, le 3 juillet 1982, celle du second étage du Grand Gouvernement consacré aux ferronneries, faïences et poteries régionales.

«Parallèlement à ces réouvertures de salles d'expositions temporaires ou permanentes, continue Daniel Samson, la remise en état systématique de l'ensemble des bâtiments, des courtines et des remparts se poursuit... Les crédits de la loi-programme (1979) ont permis d'ouvrir en juillet 1981 au premier niveau du Grand Gouvernement et de la tour de la Boulangerie, trois salles destinées à l'accueil du public améliorant considérablement la relation du monument et des musées avec leurs visiteurs.» (5).

Qui ne se souvient en effet des courants d'air mémorables du porche d'entrée qui arrachaient des mains des visiteurs les tickets frileusement distribués par un gardien transi au fond de sa guérite?



Les restaurations : la Tour du Fer à Cheval (novembre 1973). La Courtine du Mont de Secours (mai 1983) et le Hamachement (ravalement en cours). (Cliché Daniel Samson. Musées du Château des Ducs de Bretagne. Ville de Nantes).

La longue et minutieuse démolition de l'abri de béton construit, au beau milieu de la première salle, pendant l'occupation allemande de la dernière guerre, permet d'accéder désormais, au rez de chaussée de la tour, dite de la Boulangerie mais dont le nom de tour de l'Enfer, porté sur les plans du XVIII^e siècle correspond mieux à la fonction de prison qui fut la sienne (6). Le grattage du badigeon blanc qui recouvrait ses murs a, en effet, révélé une fantastique collection de graffiti ciselés dans la pierre tendre des parois, à hauteur d'homme, par ceux qui furent contraints de séjourner là.

Quels étaient donc ces prisonniers ? Certainement pas les victimes des fameuses «lettres de cachet» dont le nom illustre l'histoire tragique de notre château (Chalais, le cardinal de Retz ou les quatre Bretons de la conspiration de Cellamare), mais bien plutôt des prisonniers infiniment plus modestes des Espagnols après la bataille de Rocroi, des Anglais après celle de Camaret, des engagés (7) enfermés là pour éviter d'intempestifs changements d'avis une fois l'ivresse dissipée et tous les indésirables que le guet, le gouverneur, le capitaine ou tout autre personne ayant autorité au château faisaient arrêter : vagabonds, marchands et soldats querelleurs ou laquais coupables d'un simple refus d'obéissance (8).

C'est dire combien l'étude de ces dessins, témoignages nombreux non seulement dans la tour de la Boulangerie, mais en de multiples endroits du château, peut se révéler intéressante, bien que des soucis d'esthétique architecturale, peu conformes avec ceux de l'histoire, aient déjà entraîné la disparition de bon nombre d'entre-eux, pour le plus grand dommage des visiteurs.

(6) En 1916, sur le plan qui figure dans le dossier de la cession du château à la ville, cette tour porte la mention *Violon* (mêmes sources que 2 et 3).

(7) Si la traite des noirs revêt un caractère beaucoup plus spectaculaire, il ne faut pas oublier qu'on expédiait aussi de Nantes, vers les îles d'Amérique, une main d'œuvre blanche à bon marché. Ces engagés, pour la plupart des paysans ou pauvres gens, se laissaient souvent abuser par la promesse de travailler pendant un temps limité sur une plantation et de revenir ensuite vivre en France avec leur pécule gagné aux îles. Malheureusement, ceux qui ne mouraient pas à la tâche étaient si peu payés qu'ils ne réussissaient même pas à réunir la somme de leur voyage de retour et demeuraient là-bas comme de véritables esclaves blancs.

(8) On trouve en effet une lettre de Mellier du 27 octobre 1722 parlant d'un *démêlé arrivé entre Monsieur de Fresne à la porte de l'Académie avec quatre porteurs de chaise qui ont refusé de le porter à la maison où il demeure... Monsieur Duclos m'a dit qu'à la prière de Monsieur de Briord, il avait fait mettre ce matin, en prison au château, les quatre porteurs de chaises*. Correspondance de Mellier 1721-1729, Arch. Mun., Nantes, II 41.

Ceux-ci du moins, pénétrant désormais dans la cour d'honneur, fertile en événements célèbres (9), par la « petite salle des gardes » ont-ils aujourd'hui tout loisir d'admirer la très belle architecture de sa voûte soutenue par un pilier central et ses trois hautes cheminées ; mais ils ne remarquent pas toujours l'ingéniosité de cette ancienne cuisine qui, par la déclivité de son sol, permet un écoulement permanent vers une canalisation se déversant dans les douves.

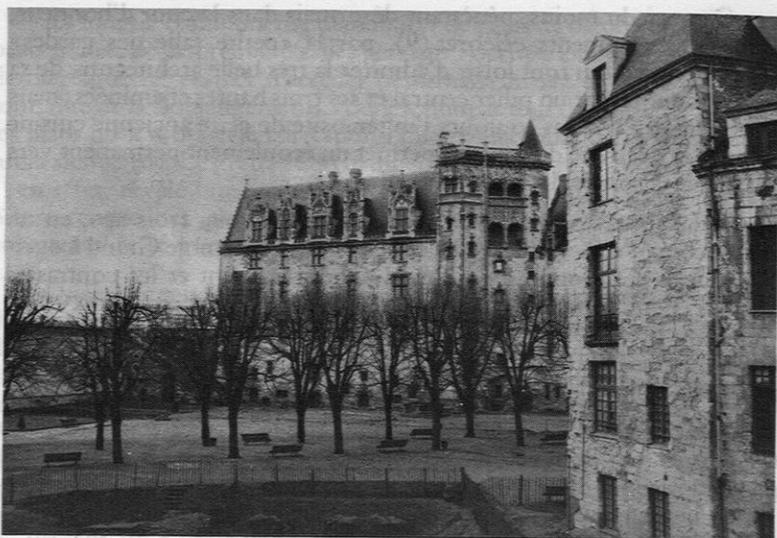
A la visite de cette cour qui se résumait voici trois ans, en un simple coup d'œil — émerveillé certes — sur l'ensemble Grand Logis-Tour de la Couronne d'or-Grand Gouvernement et les contrastes entre le Petit Gouvernement (XVI^e) et le Harnachement (XVIII^e), s'ajoute à présent la montée vers deux courtines : au sud celle de la Loire (depuis 1980) et au Nord, celle du pont de Secours (inaugurée en mai 1983).

Si la première reste encore limitée par le dernier étage du Petit Gouvernement d'un côté et la tour du Port de l'autre, la courtine du pont de Secours offre par contre aux nombreux visiteurs (180.000 en 1982) une agréable promenade et une vue panoramique très exceptionnelle sur les différentes époques de la construction du château.

Après une montée en pente douce et ombragée, permettant d'évoquer le souvenir de la salle d'archives et de la chapelle où se marièrent Anne de Bretagne et Louis XII toutes deux disparues dans l'explosion de la Tour des Espagnols, on découvre à la fois les restes du bastion Saint-Pierre (désasé en 1902), dernier vestige des formidables fortifications ajoutées par Mercœur à la forteresse bretonne, et la vieille tour polygonale du XIV^e, construite par Jehan Rebour sur ordre de Jean IV pour protéger le vieux Chastel de la Tour Neuve dont on aperçoit, en contrebas du rempart, une salle mise à jour en 1936 par les fouilles de Joseph Stany Gauthier.

Par de-là ce même rempart, le regard embrasse tout ensemble les loggias d'Anne de Bretagne, le pavillon du XVI^e siècle et les vestiges de la Tour Neuve (XIII^e) entre la conciergerie et le Harnachement du XVIII^e siècle pour se tourner enfin vers le couronnement de la tour du Fer à Cheval si longtemps confondue (pendant tout le XIX^e) avec la chapelle disparue.

(9) Outre les tournois de François II (1480) la cour connut aussi la remise symbolique du château par l'armée à Paul Bellamy, maire de Nantes (1915) et la curieuse réception des Etats de Bretagne, en 1661, par Louis XIV qui, au lieu de se rendre dans la salle où siégeaient les Etats, comme l'avait fait par deux fois, son père Louis XIII (1614 et 1626), fit venir les trois ordres bretons au château de Nantes et les reçut dans la cour (cf. procès-verbal des Etats de 1661. Archives Départementales de Loire-Atlantique C 419. Copie donnée par les archives départementales d'Ille-et-Vilaine en 1872).



Aperçu sur les grandes étapes de la construction du Château des Ducs de Bretagne, à partir de la Courtine du Pont de Secours. (Cliché Daniel Samson. Musées du Château des Ducs de Bretagne. Ville de Nantes).

Le tour de la terrasse avec son guet planté face aux faubourgs fait mieux comprendre le rôle défensif de ce monument mentionné pour la première fois dans un inventaire de l'artillerie bretonne en 1495 sous le nom de « Grosse Tour de Richebourg » (sic) (10).

Pour l'instant la promenade s'arrête là, avec un bref coup d'œil vers la courtine du Levant — celle de l'évasion du cardinal de Retz — interdite au public car dangereuse mais écrit encore Daniel Samson : « On peut espérer que d'ici 1985 les visiteurs pourront pour la première fois faire le tour complet des courtines entre la tour du Port et l'ancien Bastion Saint-Pierre. ».

Les acquisitions — 1982-1983

L'intérêt nouveau porté au monument historique ne fait pas oublier pour autant sa fonction muséographique. C'est ainsi que dans le Harna-

(10) *Inventoyre de l'artillerie en Bretagne en l'an mil IIII C IIII XX et quinze par G. de Billy par commission du Roy.* Arch. dép. Loire-Atlantique, E 216.

chement en cours de rénovation, une grande salle d'exposition temporaire est prévue (300 m²) en plus du musée des Salorges, de l'auditorium et du centre de documentation qu'il abrite déjà.

Objets liés à l'histoire de Nantes aux XVIII^e et XIX^e siècles

Le château des ducs de Bretagne demeure fidèle au rôle double qui fut toujours le sien et dans ce palais-forteresse devenu château-musée, restaurations et acquisitions se poursuivent simultanément avec cette fois peut-être une orientation plus déterminée vers l'histoire de Nantes dans le choix des objets venus enrichir ses collections au cours des années 1982-1983 : soit que ceux-ci s'apparentent à sa vie maritime, tel un sextant de cuivre et un graphomètre portant l'inscription « Huette opticien à Nantes » et datés du début du XIX^e siècle, ou un portrait sur toile d'un armateur nantais de la célèbre famille Montaudouin (1757) ; soit qu'ils témoignent de l'art d'orfèvres nantais comme Jean Baptiste Giraudeau (11) (dont le château possède une timbale en argent), Jean Lecestre (pour un taste vin de même) et le célèbre Gilles Degage, l'un des grands maîtres de l'orfèvrerie nantaise du XVIII^e siècle, dont le poinçon herminé orne une élégante cuillère à olive et un magnifique grand plat d'argent massif armorié ; soit qu'ils évoquent plus modestement la destinée d'un citoyen de notre ville, comme cette assiette de porcelaine représentant la tête d'un homme avec l'inscription : Frédéric Beautreau, né à Nantes le 8 février 1791, un citoyen comme tant d'autres dont on a pourtant retrouvé la simple histoire (12) à travers son acte de baptême, celui de son mariage le 9 janvier 1833 avec Augustine Lepret, tailleuse, tout comme lui était tailleur, celui enfin de son décès à l'Hôtel-Dieu le 29 février 1870 : presque quatre vingts ans de la vie d'un artisan retrouvés sur une assiette.

La tapisserie dite « Des Etats de Bretagne »

Mais parmi tous ces témoins de notre histoire locale, la plus belle œuvre et la plus importante aussi demeure assurément la très belle

(11) Jean Baptiste Giraudeau devait être de plus voisin du château, car on retrouve dans les registres de la paroisse Saint-Saturnin (actuel quartier Sainte-Croix) le baptême de sa fille Marguerite le 3 juillet 1736. Sur le même acte figurent les signatures de ses deux aînés Louis et Jeanne qui furent respectivement parrain et marraine et celle de son épouse Anne Huet (Arch. mun., Nantes, GG 138).

(12) Ces recherches ont été effectuées par madame Christine Nougaret, conservateur des archives municipales de Nantes.

tapisserie de la fin du XVI^e siècle dite «Tapisserie des Etats de Bretagne» (13).

Dès novembre 1981, Daniel Samson fut informé de la mise en vente d'une tapisserie correspondant très exactement à un document des Archives photographiques des Monuments Historiques (réf. 45 F 44-19) reproduit dans l'ouvrage «Principe d'analyse scientifique. Tapisserie. Inventaire Général des Monuments et Richesses Historiques de la France», sous le n° 43 avec pour légende: *Pièce murale aux armes de France et de Bretagne d'après le dessin de Robert Paigné exécuté en 1596, pour les Etats de Bretagne à Nantes. Tapisserie de lisse, par Pierre de Moulin, tapissier parisien, Chaumont sur Loire.*

Une telle précision dans les faits (malgré une coquille dans la date: 1596 au lieu de 1585) allait permettre de retrouver non seulement la trace de cette tapisserie, ou plutôt de ces tapisseries (car elles étaient au nombre de six en 1585) dans la série C des archives départementales d'Ille et Vilaine mais également tous les détails de leur commande, paiement, exécution et même le carton du peintre Peigné pré-cité (14).

Mais la confrontation avec le projet d'origine devait aussi souligner d'importantes modifications subies par la tapisserie acquise en décembre 1982 (15).

Si la Devise «Ultima Coelo» inscrite sur la tapisserie au lieu de «Manet ultima» proposé par le peintre est une variante sans importance de la même devise «Manet ultima Coelo» (celle du roi régnant: en 1585 Henri III), le licier ayant pu, au moment de l'exécution de la commande, faire ce choix pour des raisons personnelles car, comme le fait justement remarquer Weigert (15) «Les patrons n'étaient que des

(13) Si Nantes ne peut en aucun cas revendiquer les Etats de Bretagne comme sa propriété, il faut bien reconnaître que la plupart de leurs assemblées (dont celles de 1614, 1626 et 1661 qui connurent la présence des rois Louis XIII puis Louis XIV) eurent lieu à Nantes durant tout le XVII^e siècle. Les recherches sur l'histoire de cette tapisserie ont de plus prouvé qu'outre sa commande qui eut lieu lors des Etats assemblés à Nantes en 1585, elle demeura dans cette ville pendant les dix années de la scission des Etats au cours de la Ligue (1588-1598) avec ceux que les Etats de Rennes qualifiaient alors «d'ennemis de Sa Majesté, perturbateurs du Repos Public» (arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 2 899).

(14) Cf. J. CHARPY. *La tapisserie des Etats de Bretagne dans Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*, Rennes, 1983, p. 139-140.

(15) Le montage financier étant le suivant: 75% à charge du fonds régional d'acquisitions des musées de la région des Pays de Loire; 25% à charge du budget des acquisitions d'œuvres d'art des musées du château, ville de Nantes.

(16) Cf. R.A. WEIGERT, *La tapisserie et le tapis en France*, P.U.F., 1964, p. 6.



Devise de Henri III, figurant dans la bordure de la Tapisserie dite «des États de Bretagne». (Cliché Commission régionale d'inventaire des Pays de la Loire).

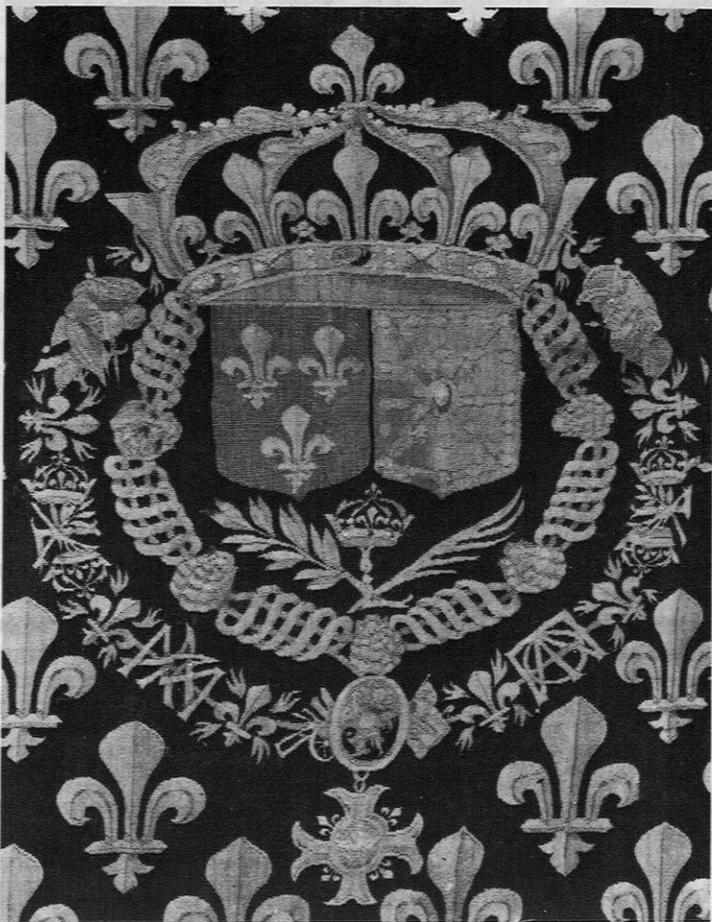
esquisses coloriées faites pour guider la main des liciers, elles pouvaient être transposées par eux selon leur inspiration et selon la possibilité matérielle ou technique qu'offrait leur métier», cette liberté artistique ne peut être invoquée au sujet de la métamorphose des armes de Valois (dans le dessin de Peigné) en celles de France et Navarre qui figurent sur la tapisserie actuelle, surtout en 1585.

On peut par contre supposer que le simple écusson à trois fleurs de lys choisi par Peigné, s'est transformé, dès l'exécution de la commande, en un écu double de France et de Pologne conformément aux armes de Henri III (17) dont la devise figure également sur la tapisserie, d'où une forme légèrement ovoïde de la couronne les surmontant.

Ceci aurait permis une modification plus facile, au siècle suivant, consistant en un simple découpage (très visible d'ailleurs sur la tapisserie acquise, selon une circonférence passant sous la couronne dans le haut, et entre le collier et la croix du Saint-Esprit dans le bas) et en un

(17) Cf. : *Les dessins d'archéologie de Roger de Gaignières*, publiés par Joseph GUIBERT, Série III, Tapisseries. Paris, Berthaud, s.d., Planche, n° 67 B 1724.

remplacement des armes du dernier des Valois, par semble-t-il celles de Louis XIII, comme le laisserait penser le petit L couronné et enlacé de palmes qui se trouve sous le blason.



Armes de France et de Navarre portant en-dessous un L couronné et enlacé de palmes. (Cliché Commission régionale d'inventaire des Pays de Loire).

Cette hypothèse est d'autant plus séduisante que ce roi assista par deux fois à l'ouverture des Etats en 1614 et 1626. Malheureusement, les comptes des Etats, à ces deux dates, sont beaucoup moins explicites que ceux de 1585. Nous avons pourtant découvert, en 1625, une

allocation de 1 300 livres octroyée à Jehan de la Jarrye, héraut des Etats, pour ses « fraiz » à savoir : la construction du théâtre, le transport de Nantes à Guérande en voiture et un séjour de deux mois et demi dudit sieur dans cette ville mais aussi, précise la quittance (18) « *parce que dans la prochaine assemblée, il fera bien et duement réparer leur daiz et tapisseries de ce qu'il leur est nécessaire* ». Quelles réparations peuvent donc nécessiter conjointement un « daiz » (porteur des armes lui aussi) et les tapisseries (au pluriel et sans précision, donc toutes les six) quand on sait qu'en la prochaine assemblée le roi doit justement venir ? Ajoutons comme autre argument que la somme de 1 300 livres est d'importance si l'on veut bien la comparer aux 144 livres de la tenue d'un héraut et 800 livres de voyage et de transport attribué à la même époque pour une assemblée tenue à Rennes.

Outre ces suppositions, notre pègrination à travers les fonds des Etats, nous a permis de reconstituer, en suivant les hérauts chargés de la garde des meubles des Etats, l'histoire de ces tapisseries depuis 1585 date de leur commande jusqu'en 1788, date de leur dernière apparition aux Etats. Une vie longue et difficile — en 1732 un mémoire fait mention de leur piteux état (19) mais une présence fidèle, confirmée par de nombreux témoins oculaires (Dubuisson-Aubenay, 1636; Dom Morice, 1742-46; Mignot, 1752).

Que sont devenues ces tapisseries, une fois leur rôle terminé après la suppression des Etats ? Quand apparaissent-elles pour la première fois à Chaumont ? (ainsi que l'indique le cliché des Archives photographiques). A quelle occasion furent-elles photographiées ? Dans quel but ou pour quel motif ont-elles été réunies en un seul panneau de 5,30 m sur 3,20 m ? C'est vers ces nouvelles questions que s'orientent à présent nos recherches (2) avec l'espoir de parvenir, un jour, à reconstituer l'histoire complète de cette tapisserie.

Cette œuvre majeure de la fin du XVI^e siècle est venue à point nommé enrichir les collections du château de Nantes, d'ailleurs fort pauvres en objets de cette époque, et prendra bientôt place parmi les autres acquisitions dans une présentation qui illustrera l'histoire du

(18) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C2953. Pièces à l'appui des comptes de Michel Poulain.

(19) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 3 283. Meubles des Etats, réparations à faire. En 1732, deux morceaux sont déjà en si mauvais état qu'on renonce à les faire réparer.

(20) Recherches effectuées en collaboration avec madame Madeleine Vital, bibliothécaire-documentaliste aux musées du château des ducs de Bretagne.

château des ducs de Bretagne en liaison avec celle de sa ville, de sa région et de la France.

A l'heure où l'on célèbre les centenaires des deux premiers conservateurs du Château et de ses musées (Joseph Stabnyn Gauthier 1883-1969, Marc Elder 1884-1933), on ne peut manquer de songer qu'un tel projet semble s'inscrire dans la ligne d'une volonté déjà présente dans le texte de la toute première exposition de 1924 qui annonçait : « *d'admirables modèles d'orfèvreries* » et « *des pièces curieuses sur l'histoire de Nantes* » et décrivait « *les salles décorées de merveilleuses tapisseries (qui) révèlent au public des œuvres d'une beauté surprenante et du goût le plus raffiné pouvant rivaliser avec les collections des plus célèbres musées du monde* ». (21).

Anne Claire DÉRÉ

(21) Arch. mun. de Nantes, 6 F 1 — 64.